

DEC152354DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Reynald Pain, directeur adjoint scientifique à l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de Président du CNRS ;

Vu la décision DEC143006DAJ du 22 décembre 2014 portant nomination de M. Reynald Pain aux fonctions de directeur adjoint scientifique à l'IN2P3 ;

Vu le projet d'*“International agreement for the organization, management and funding for the operation of the Pierre Auger Observatory among the science funding institutions of countries in the Pierre Auger Collaboration”* ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Délégation est donnée à M. Reynald Pain, directeur adjoint scientifique à l'IN2P3, à l'effet de signer, au nom du Président du CNRS, l'*“International agreement for the organization, management and funding for the operation of the Pierre Auger Observatory among the science funding institutions of countries in the Pierre Auger Collaboration”*.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Alain Fuchs